

COLLECTIF DE DÉFENSE DE L'ANCIEN THÉÂTRE DE POITIERS



THÉÂTRE HISTORIQUE DE POITIERS... TROMPEUSES APPARENCES...

La rumeur court à Poitiers, elle galope même... Le Théâtre historique de Poitiers est vendu. L'affaire est donc close. Vous le pensez ? On vous le dit ? Les permis affichés vous le prouvent ? A quand les palissades et les travaux, vous demandez-vous ? Tout se dit, on entend, on s'alarme... Mais où en sommes-nous exactement ?

MIROIR, MON BEAU MIROIR...

ou

La vente

La vente est signée ? Non, elle est seulement votée

La vente n'est pas réalisée. Après une première demande d'annulation auprès du Tribunal Administratif de Poitiers, qui a jugé que cette vente était légitime, la demande d'annulation est actuellement en appel auprès de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

DIS MOI SI JE... (serais riche)

ou

Le permis de construire SARL BAM / Ensemble immobilier

Il relève du domaine privé et devrait permettre à l'heureux promoteur de doter Poitiers d'un magnifique et énième centre commercial en centre ville. Quelques bureaux et appartements de standing viendraient compléter en surélévation ce glorieux monument. Un étage « supp. » habillé en acier brossé... Ca devrait briller en ville !

Il est affiché depuis longtemps, il est validé ? Non, car...

Ce permis fait actuellement l'objet d'une demande d'annulation pour surélévation excessive et absence de parking. Après examen, le Tribunal Administratif de Poitiers a accordé sursis de trois mois au promoteur pour remédier à ce problème.

SARL BAM ayant de la ressource, les places de parking ont été vite trouvées ! Et à proximité encore ! Quelle merveilleuse coïncidence. SARL VIRGIL, dont notre promoteur est également gérant, a récemment mené la réhabilitation de l'ancien Printemps... Je m'achète du stationnement à moi-même. Il fallait y penser...

Sauf que : « rebelote » : personne n'a pensé aux petits vélos ! La copie est encore à revoir. Le Tribunal Administratif commence à s'énerver... Beaucoup de manœuvres et d'acharnement sont déployés pour sauver ce permis.

Si néanmoins une solution convenait au Tribunal Administratif de Poitiers, la contestation de ce même permis serait portée en appel auprès de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

L'ENVERS DU MIROIR

ou

Le permis de construire Ville de Poitiers / Salle d'arts visuels, le Miroir

Il concerne la réalisation de la fameuse salle dédiée aux arts visuels portée par la ville. On en parle, ici et là, un MIROIR est né très à propos, miraculeusement un jour d'hiver pour la baptiser, mais son aspect futur, lui, reste insaisissable. Peu de Pictaviens peuvent nous la décrire. Et nous sommes à ce point précis, en présence d'un très ambitieux projet comme nous allons le voir.

La ville reste donc propriétaire du hall d'accueil et de la fresque en verre églomisé de Pansart. C'est bien par et sous cet écrin prestigieux que s'effectuera l'accès aux futurs commerces. Quelle belle arche ! Le hall donnera également accès à la déjà célèbre salle d'arts visuels, bien que plus modestement, par un escalier descendant. La ville conserve en effet 300m² qui seront aménagés gracieusement en sous-sol au niveau de l'actuel parterre du théâtre. Donnant donnant. Dilemme, pour porter le prestigieux ensemble qui va s'élever au dessus de cet espace culturel, une dalle béton sur piles devra être coulée. Résumons :

- 300m2 en sous sol
- Lumière du jour directe impossible
- 4 piliers porteurs de soutènement (on espère pas plus)
- Hauteur sous dalle 3.50m. Comprendre hauteur de 3.00m avec l'habillage et les aménagements techniques indispensables.

Si cela vous évoque quelque image précise touchant de près nos voitures ou si votre esprit malveillant pensait « alibi », n'hésitez pas, exprimez-vous. Il semble en tout cas, que les grandes ambitions affichées du MIROIR, méritaient mieux et que notre député-maire se contente d'un bien piètre logis pour porter les arts visuels aux sommets. Rappelons-lui qu'un édifice entier, méritant classement, lui tend encore les bras.

Ce permis est affiché depuis peu, il donne feu vert pour les travaux de cette partie ? Partiellement, car...

Il est périlleux (mais pas impossible) de lancer les travaux de gros œuvre tant que les décisions des procédures en cours ne sont pas connues. Il est surtout impossible de lancer ceux de la salle sans lancer les premiers. Seul le verre églomisé peut faire actuellement l'objet d'une dépose et d'un départ vers une restauration ou conservation. Sa fragilité est immense, sa dépose, son transport risqués. Aucun élément d'expertise sur cette intervention n'a été transmis sinon le choix d'un restaurateur et d'un coût prévisionnel. Plus étonnant, aucune demande de classement n'a été faite, qui eut probablement permis d'avoir des financements pour cette opération.

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

ou

un peu de calcul...

Prix de vente du théâtre: 510 000€ soit 200€ le m2
Location annuelle des salles de cinéma auprès d'UGC :
180 000€ puis 230 000€ au terme de 10 ans
Budget d'aménagement de la salle des arts visuels :
2 000 000€
Frais de restauration de la fresque de Pansart :
240 000€ (montant avancé)
Frais d'entretien et maintenance du hall d'accueil :
100% à la ville sauf ascenseurs et sécurité partagés
Coût travaux ascenseurs et centrale sécurité :
selon répartition suivante
- 42 000 euros HT pour l'ascenseur / 50 % Ville et 50 %
SARL BAM
- 12 000 euros HT pour la centrale sécurité. / 30 % Ville
et 70 % SARL BAM
Frais d'entretien extérieur du bâtiment : non connu

Si vous pensez que ce théâtre historique doit en rester un, le nôtre

Si vous pensez que cette vente est injustifiée financièrement et injustifiable culturellement

Si vous pensez qu'il faut préserver le patrimoine architectural du XXème

Soutenez notre action, exprimez-vous, rejoignez-nous...

**Venez nombreux à la fête que nous organisons le 25 juin sur le parvis du théâtre
Nous avons besoin pour défendre ce lieu de toutes les forces amies.**

**Nous disons à tous que notre espoir est grand encore
de pouvoir sauver de la démolition ce beau paquebot des années 50.**

COLLECTIF DE DÉFENSE DE L'ANCIEN THÉÂTRE DE POITIERS

